



Politique de rédaction et normes de présentation des textes de la revue *Spectre* publiée par l'AESTQ

Les articles soumis à la revue *Spectre* doivent participer à la mission de l'AESTQ, soit de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la science et de la technologie afin que la culture scientifique prenne une place importante au Québec. Les articles ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue. Les articles à caractère publicitaire ou promotionnel sont systématiquement refusés par les membres du comité.

Arbitrage et modalités de publication

L'auteur doit faire parvenir à la coordonnatrice (caroline.guay@aestq.org) une version électronique (format Word) de l'article et recevra un accusé de réception dans les jours qui suivent la réception de l'article. Le comité de rédaction analysera l'article et fournira une réponse officielle dans les trois mois suivant la date de l'accusé de réception. Le cas échéant, l'auteur sera informé de la date prévue de publication.

Dates de tombée*

Novembre (numéro thématique) : 1^{er} juin

Février : 1^{er} octobre

Mai : 1^{er} janvier

* Selon l'espace disponible, un article soumis avant la date de tombée ne sera pas systématiquement publié dans le numéro correspondant.

Normes de présentation

La longueur maximale d'un article est de 2 000 mots, soit l'équivalent de quatre pages (deux pages recto verso) de la revue. Ces quatre pages doivent comprendre les graphiques, les tableaux, les notes, les références, etc.

Tout texte est accompagné d'un titre évocateur et fidèle au contenu de l'article et d'un sous-titre (chapeau) qui explique le contenu de l'article.

Les illustrations, tableaux et graphiques doivent être fournis dans leur format original, en haute résolution et en pièces jointes au courriel. Les références, les légendes et une indication sur leur position approximative sont fournies dans le corps ou à la fin du texte. L'auteur veillera à obtenir les droits de reproduction s'il y a lieu.

Les notes doivent être rassemblées à la fin du texte et précéder les références. Leur numérotation doit être continue.

Les citations et références dans le texte sont suivies de la mention de la source (Auteur, Année). Si le nom de l'auteur cité apparaît déjà dans le texte, on ne le répète pas dans la parenthèse.

Les références sont fournies à la toute fin du texte, coiffées du titre *Références*. La liste des références doit inclure seulement les documents explicitement cités dans l'article, avec ou sans extrait. Si l'auteur souhaite suggérer d'autres références intéressantes sur le sujet, il ajoutera alors une seconde liste, appelée *Suggestions de lecture*.

La présentation des références doit être conforme à l'adaptation française de l'APA de Couture dont le texte est disponible à www.teluq.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf.

L'exactitude des renseignements bibliographiques relève de la responsabilité des auteurs.

La coordonnatrice se réserve le droit de modifier légèrement le texte avant la publication pour des fins éditiques ou linguistiques. Tous les articles seront corrigés afin de répondre à la nouvelle orthographe.

Aide-mémoire

Soumission de textes pour la revue Spectre

Votre texte a un titre accrocheur et fidèle à l'objet de votre article;

Un sous-titre qui explique le contenu de l'article;

Les illustrations, tableaux, graphiques et photos sont en pièces jointes à votre courriel d'envoi, dans leur format original en haute résolution (300 ppp);

Les illustrations, tableaux, graphiques et photos sont accompagnés des références ou légendes ainsi que d'une indication de leur position approximative dans le texte;

Les notes sont rassemblées à la fin de votre texte;

Vous avez obtenus les droits de reproduction des illustrations, tableaux, graphiques et photos si nécessaire;

Les citations et références dans le texte respectent la Politique de rédaction et normes de présentation de la revue Spectre;

La section Références contient uniquement les documents explicitement cités dans l'article et est complète;

Votre texte a une longueur maximale de 2 000 mots incluant les graphiques, les tables, les notes, les références, etc.